



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-57887>

Département(s) de publication : 11

Annonce n° 24-57887

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Communauté d'agglomération du Grand Narbonne

À l'attention de : Monsieur le Président

Adresse : 12 boulevard Frédéric Mistral, Cs50100, 11785 NARBONNE

Coordonnées :

Téléphone : +33 468281745

Courriel : commandepublique@legrandnarbonne.com

Adresse internet : <http://www.legrandnarbonne.com/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics.aude.fr>

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRJ11

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://marchespublics.aude.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Nom officiel : Le Grand Narbonne Communauté D'Agglomération : <http://marchespublics.aude.fr>

Coordonnées :

Téléphone : +33 468581458

Courriel : commandepublique@legrandnarbonne.com

Adresse internet : <https://marchespublics.aude.fr>

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.aude.fr>

Code NUTS : FRJ11

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

Par voie électronique via : <https://marchespublics.aude.fr>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : CONCESSION D'AMENAGEMENT DE LA ZAC DU MOURASTEL A SAINT MARCEL SUR AUDE

Numéro de référence : Concession 2024

CPV - Objet principal : 45111291

Type de marché : Travaux

Description succincte : Il s'agit d'une concession d'aménagement transférant à l'aménageur un risque économique lié à l'opération d'aménagement. Cette opération, d'environ 4,3 ha d'un seul tenant vise à la réalisation d'une zone d'activités économiques de qualité, à vocation artisanale, sous forme de Zone d'Aménagement Concertée. Son aménagement doit permettre la réalisation d'un programme prévisionnel global des constructions comprenant 9800 m² de surface de plancher maximum pour accueillir de l'activité économique. Cet aménagement comprend l'ensemble des travaux de voirie, de réseaux, d'espaces libres et d'installations diverses à réaliser pour répondre aux besoins des futurs habitants ou usagers des constructions à édifier à l'intérieur du périmètre de l'opération, ces travaux étant réalisés dans le cadre de la concession. Sa durée est fixée à dix années à compter de sa date de prise d'effet

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : CONCESSION D'AMENAGEMENT DE LA ZAC DU MOURASTEL A SAINT MARCEL SUR AUDE

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 45111291

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRJ11

Lieu principal d'exécution ou de livraison : ZAC MOURASTEL 11120 - SAINT-MARCEL-SUR-AUDE

Description des prestations : Il s'agit d'une concession d'aménagement transférant à l'aménageur un risque économique lié à l'opération d'aménagement. Cette opération, d'environ 4,3 ha d'un seul tenant vise à la réalisation d'une zone d'activités économiques de qualité, à vocation artisanale, sous forme de Zone d'Aménagement Concertée. Son aménagement doit permettre la réalisation d'un programme prévisionnel global des constructions comprenant 9800 m² de surface de plancher maximum pour accueillir de l'activité économique. Cet aménagement comprend l'ensemble des travaux de voirie, de réseaux, d'espaces libres et d'installations diverses à réaliser pour répondre aux besoins des futurs habitants ou usagers des constructions à édifier à l'intérieur du périmètre de l'opération, ces travaux étant réalisés dans le cadre de la concession. Sa durée est fixée à dix années à compter de sa date de prise d'effet

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Détail dans le règlement de la consultation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Détail dans le règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Détail dans le règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Détail dans le règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Détail dans le règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Détail dans le règlement de la consultation

Conditions liées à la concession :

Conditions d'exécution de la concession : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://marchespublics.aude.fr> - La présente consultation est passée conformément aux articles L.300-4 et suivants du code de l'urbanisme, après mise en oeuvre d'une procédure de mise en concurrence prévue aux articles R.300-4 à R.300-9 du même code et conformément aux dispositions du Code de la commande publique relatives aux concessions d'aménagement (articles L. 3120-1, L.3126-1 et suivants et R. 3126-1 et suiv.). La procédure est une procédure ouverte avec dépôt simultané des candidatures et des offres. La valeur du contrat de concession est estimée à 2 100 000,00 euro(s) HT.

Conformément aux dispositions de l'article R.3121-1 du Code de la commande publique, elle correspond au chiffre d'affaires total hors taxes du concessionnaire pendant la durée du contrat

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Montpellier

Adresse : 6, rue Pitot, 34063 Montpellier

Coordonnées :

Téléphone : +33 467548100

Télécopieur : +33 467547410

Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Nom Officiel : Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des litiges : Préfecture de région

Adresse : 2, boulevard Paul Peytral, 13006 Marseille

Coordonnées :

Téléphone : +33 484354554

Courriel : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Adresse internet : <http://ccimp.com>

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/05/2024